

Mme	Vaiho	Gilda	Abstention
Mme	Vanaa	Élise	Abstention
Mme	Viriamu	Yolande	Abstention

La présidente : L'ensemble de la loi du pays est adopté par 31 voix pour et 17 abstentions.
ADOPTÉ, au scrutin public, par 31 voix pour et 17 abstentions.

EXAMEN DE LA CORRESPONDANCE

RELEVÉ DE LA CORRESPONDANCE REÇUE À L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE DEPUIS LE 18 NOVEMBRE ET ARRÊTÉ LE 24 NOVEMBRE 2016

Rapport n° 19/REL/2016/APF 7 du 24 novembre 2016.

La présidente : Alors, chers collègues, nous avons fini avec le point II de notre ordre du jour. Nous passons au point III, à savoir l'Examen de la correspondance.

Comme vous le savez, tous les représentants ont, dans leur dossier de séance, le relevé de la correspondance reçue par l'assemblée de la Polynésie française du 18 novembre 2016 et arrêté le 24 novembre 2016.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La présidente : Avant de clôturer la séance, je tiens à informer l'ensemble des élus que la prochaine séance est fixée au jeudi 8 décembre à 9 heures puisqu'il nous reste le budget de notre institution, plus les dernières lois fiscales que nous allons étudier lors de la prochaine séance.

Monsieur le vice-président sénateur, Monsieur le ministre de l'Économie, merci d'être restés avec nous jusqu'au bout. Chers collègues de l'UPLD et du TAHOERA'A HUIRAATIRA, du TAPURA HUIRA'ATIRA, merci ! Qu'est-ce que j'apprécie d'être parmi vous aujourd'hui ! En tout cas, bonne soirée à tous ! (Applaudissements dans la salle.)

La séance est close.

Il est 21 heures 22 minutes.

LA SECRÉTAIRE,
Lois Salmon-Amaru.

LE PRÉSIDENT,
Marcel Tuihani.

